

Le 29 janvier 2026,

**Monsieur le Président,
Madame la présidente,**

En collaboration, les clubs de **La Chapelle des pots** et de **Rouffiac (17)**, vous proposent un tournoi pour les catégories **POUSSINS – BENJAMINS**.

**DIMANCHE 24 mai 2026
SALLE DES FETES DE LA CHAPELLE DES POTS**

Nous vous proposons un entraînement collectif à partir de 9h30 jusqu'à 11h00 environ pour les enfants nés entre 2018 et 2021. L'accueil se fera à partir de 9h.

Une récompense de participation sera remise à chaque enfant.

Les tournois poussins et benjamins se dérouleront l'après midi, remise des récompenses au fur et à mesure des fins de poules, fin prévisionnelle du tournoi vers 17h30 – 18h.

Le but de la journée est de rassembler des jeunes enfants désirant pratiquer le judo dans l'esprit et la morale conformément aux valeurs enseignées (Shin Ghi Tai).

Ce tournoi se déroulant sur la journée, vous trouverez tout le nécessaire pour vous restaurer.

Nous comptons vivement sur votre participation.

Afin de faciliter l'organisation, merci de nous donner une réponse avant **le 15 mai 2026** même si vous ne pouvez pas participer. **Les inscriptions se font via l'Extranet.**

Deux repas sont offert pour chaque club.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Madame la Présidente, nos sincères salutations sportives.

**Le président du judo club Chapelain
Giovanni PIAUD
Le Président du judo club de Rouffiac
Bruno FERRARI**

Règlement du tournoi

ART.1

Le club qui a gagné le challenge au tournoi s'engage à le remettre en jeu l'année suivante. Dans le cas où ce même club ne peut participer l'année suivante, il s'engage à restituer ce challenge aux organisateurs.

ART.2

Compétition individuelle en poule de 3, 4 ou 5 combattants, réservée aux poussins(nes) et benjamins(nes).

Classement club en fonction des résultats individuels.

1^{er} = 10pts, 2^{ème} = 7pts, 3^{ème} = 5pts, 4^{ème} = 3pts.

Classement par addition des points par club en tenant compte des 10 meilleurs poussins et des 10 meilleurs benjamins.

ART.3

En cas d'égalité de points, le club ayant inscrit le plus petit nombre de combattants sera déclaré vainqueur. En cas de nouvelle égalité, le club ayant le plus de 1^{er} sera déclaré vainqueur.

ART.4

Chaque club essaiera de fournir si possible un arbitre et un teneur de table.

ART.5

Chaque club sera responsable des judokas qu'il engage : licence, certificat médical, propreté, correction. Il pourra être demandé aux poussins et aux benjamins ne possédant pas leur passeport la carte de licence pour vérification des âges.

ART.6

Règlement arbitrage FFJDA.

ART.7

Pesée des poussins : 12h45 à 13h15

Pesée des benjamins : 14h30 à 15h

Poussins (2016-2017) et Benjamins (2014-2015)

Pesée en Judoji

ART.8

Pas de catégories de poids, les poules seront constituées selon les groupes morphologiques, en partant du plus léger jusqu'au plus lourd (même système que les animations). Tout en respectant les 10%.

Les poules seront constituées si possible par ceinture.

ART.9

Dans le cas où un judoka ayant un poids > à 10% ou < à 10% n'aurait pas d'adversaire de son poids, il pourrait combattre dans une poule ne correspondant pas forcément à son groupe morphologique, ceci en accord avec le responsable du club concerné et les parents du judoka.

ART.10

L'organisation se réserve le droit de régler tout litige.

Un comportement adapté des entraîneurs au bord des tatamis est apprécié.

ART.11

Durée des combats :

POUSSINS : 1 min 30

BENJAMINS : 2 min

Temps d'immobilisation :

	IPPON (10 pts)	WAZA ARI (7 pts)	YUKO (5 pts)
POUSSINS	20 s	15 à 19 s	5 à 14 s
BENJAMINS			

ART.12

Règles d'arbitrage :

- Attaque à genoux au sol interdite
- Sutemi, makikomi interdits
- Saisie autour du cou revers tenus interdit
- Saisie en dessous de la ceinture interdit
- Kumi kata installé avant hajimé pour les poussins
- Garde fondamentale en place après hajimé et avant attaque pour les benjamins
- Aucune sanction mais arrêt du combat et explications si besoin
- Entre 2 combats à suivre, temps de récupération de la valeur de 2 combats
- Arrêt du combat après avoir totalisé 20 points
- Kinzas notifiés
- En cas d'égalité 30 secondes de travail debout seront prévus

Pour tous renseignements complémentaires, et pour nous confirmer le nombre approximatif de pré-poussins, poussins et benjamins que vous engagerez :

Giovanni Piaud piaud.giovanni@gmail.com 06.83.39.63.17

Bruno FERRARI judoclubrouffiac@gmail.com 06.08.04.30.94